

Le prix du livre refait débat

LIVRES Le cabinet Milquet veut revoir la table et instaurer le même tarif partout

- ▶ Écrivains et libraires demandent la fin de la taxe spécifique belge et un prix unique.
- ▶ La ministre de la Culture discute avec libraires, éditeurs et distributeurs pour un décret.

Qu'est ce qui se cache derrière l'étiquette d'une quatrième de couverture ? Un prix parfois bien différent que celui affiché dans nos librairies, un prix destiné aux Français, 10 à 15 % moins élevé. Le lecteur belge s'interroge. Comment se justifie cet écart ? À qui profite-t-il ? Pas au libraire, ni à l'auteur, protestent à l'unisson ces deux acteurs. La table est une majoration prise par les distributeurs pour couvrir les frais de douane et les risques de fluctuation du change entre francs belges et français. Cette taxe est appliquée par Dilibel (Hachette) et Interforum (Editis) qui représentent 50 % à 60 % des livres en Belgique. Avec la disparition des frontières et l'euro, celle-ci n'a plus beaucoup de raison d'être d'après ses détracteurs.

Bonne nouvelle pour ces derniers, la ministre de la Culture Joëlle Milquet a lancé des groupes de réflexion pour revoir la table. « Ce qui a remis le débat au goût du jour, c'est le rachat du distributeur Volumen

par le groupe Interforum, explique Régis Delcourt, le président du Syndicat des librairies francophones. Si Volumen instaure maintenant la table sur les éditions Le Seuil, La Martinière, Métailié, Bourgois, Minuit, Wespieser, Tallandier, Zulma, un livre sur deux sera concerné par la majoration. Les auteurs belges se sont mobilisés contre la table (Le Soir du 23 avril), y compris ceux qu'on n'avait pas entendus auparavant comme Amélie Nothomb et Éric Emmanuel Schmitt. »

Dans leur sillage, les libraires ont lancé leur propre pétition avec aujourd'hui plus de 7.000 signatures. Au cabinet de la ministre, on étudie le dossier sans s'avancer sur la décision finale qui devrait aboutir en juin ou juillet selon le porte-parole Geoffroy Kensier.

« Nous avons déjà rencontré les écrivains dont Thomas Gunzig, les libraires, les bibliothécaires. Nous écoutons maintenant les arguments des deux grands distributeurs Interforum et Dilibel. »

Eux assurent que la suppression de la table va entraîner la disparition de leurs filiales belges et donc des pertes d'emplois. « Les libraires verraient leur chiffre d'affaires chuter de 6 %. Ce serait la mort des libraires indépendants. On ne va plus retrouver que trois ou quatre librairies et des chaînes. Et ce sera aussi un appauvrissement de la diversité : les libraires auront Lévy, Nothomb

et rien d'autre, parce qu'il n'y aura plus de distributeur en Belgique pour apporter cette diversité, proposer de nouveaux romans. »

Dans l'autre camp, ces projections ne tiennent pas la route. « On n'est même pas sûr que les bénéfices de la table profitent bien aux filiales des distributeurs en Belgique », souligne l'éditeur Tanguy Habrand, membre d'Espace Livres et Création.

Un prix unique pour tous les livres ?

L'autre combat du Syndicat des librairies francophones aussi sur la table des discussions, c'est le prix unique pour chaque ouvrage, peu importe le lieu où on se le procure.

La Fédération Wallonie-Bruxelles réfléchit à un décret, comme il en existe dans plusieurs pays européens, Allemagne, France, Pays-Bas, Espagne... Tanguy Habrand approuve l'initiative comme les autres éditeurs d'Espace Livres et création. « Cela nous semble possible si la mesure comprend le moins d'exclusion. On milite en faveur d'une simplicité pour mieux communiquer avec les lecteurs. »

Problème : plusieurs groupes demandent des exceptions comme Media Participations pour la bande dessinée belge (lire l'interview ci-contre) et les éditeurs de livres numériques. Bref, le débat est loin d'être clôturé. ■

FLAVIE GAUTHIER



« Une exception culturelle pour la BD belge »

ENTRETIEN

François Pernot, CEO de Dargaud-Lombard au sein du groupe Media-Participations, le géant franco-belge de l'édition de bande dessinée, s'inquiète pour l'avenir du secteur. L'application du prix unique du livre pourrait avoir des effets dévastateurs sur la bande dessinée populaire, un fleuron historique de la création en Belgique.

Le prix unique du livre existe en France depuis 1981, où l'on considère qu'il a fait grand bien aux auteurs comme aux libraires. Pourquoi en serait-il autrement en Belgique ?

On vient d'entamer une sorte de course à l'échalote, dont l'élément déclencheur a été la pétition d'auteurs contre la table, une taxe typiquement belge, appliquée par certains distributeurs de livres et pas par d'autres. Du coup, la question du prix unique du livre est revenue au premier plan de l'actualité. Je veux mettre en garde

contre les dangers liés à la spécificité du marché belge de l'édition. La bande dessinée y occupe une part prépondérante en termes de production et de

création. Il faut la considérer sous un angle spécifique en intégrant le fait que la Belgique s'est fait une spécialité depuis les années 1950 des héros populaires. En la matière, le fond est si important, qu'il est devenu impossible physiquement pour un libraire de présenter l'ensemble des titres, sauf à disposer d'un espace considérable. C'est pourquoi la bande dessinée belge est très présente en grande surface. Mais pour y rester, il faut pouvoir appliquer des discounts, ce qui va à l'encontre de la politique du prix unique du livre...

Vous êtes donc contre le prix unique du livre ?

Je pense qu'il faut accepter pour la bande dessinée des conditions de discount non agressives, de l'ordre de 20 % sur les fonds. Sur ce terrain, la question de la concurrence avec les libraires traditionnels ne se pose pas. On ne va pas dans une librairie spécialisée pour acheter le 23^e tome de L'Agent 212. A décréter l'application unilatérale du prix unique du livre en Belgique, on risque l'affaiblissement irréversible de l'édition belge de bande dessi-

née. En France, depuis l'imposition du prix unique du livre, les rayons réservés à la bande dessinée populaire ont été fortement réduits. Les ventes sont deux fois moins importantes qu'il y a quinze ans. La bande dessinée de divertissement a été victime du prix unique. La bande dessinée littéraire élitiste par contre s'en sort mieux car les lecteurs ne regardent pas au prix. Tout ce que je dis figure dans les statistiques. C'est pour cela que je plaide en faveur d'une exception culturelle pour la BD belge, tant qu'il en est encore temps.

Et sur la table : vous prônez sa suppression ?

Nous distribuons nous-mêmes nos albums et nous ne l'avons jamais appliquée parce que nous avons foi dans une dynamique commerciale supérieure de nos produits. Evidemment, nous ne sommes pas de simples distributeurs de livres. Nous sommes en même temps des acteurs du monde de l'édition. Mais pour vous répondre clairement : oui, je suis pour la suppression de la table. ■

Propos recueillis par DANIEL COUVREUR